

m^osaiïque

www.saintefoyleslyon.fr

GRAND ANGLE

BUDGET 2025 : responsabilité et ambition



DANS L'ACTU

Nos pompiers en
Allemagne à vélo - p.6

PORTRAIT

Le Conseil Municipal
des enfants - p.7

GRANDS PROJETS

Méga chaufferie bois à Beunant,
le projet abandonné - p.13



1 Faites vos vœux !

Plus de 700 personnes étaient présentes au Gymnase du Plan du Loup pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Une soirée festive appréciée, où fidésiens et élus partagent de précieux moments de convivialité.



1

2 Le CME est à pied d'œuvre

16 élèves scolarisés dans les écoles de la commune sont officiellement devenus jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants. Munis de leur écharpe, présents aux vœux, leur travail citoyen a débuté.



2

3 Le para sport adapté en plein essor

Une compétition de tennis de table avec les 48 meilleurs joueurs français, un plateau de futsal, une journée régionale de basket... le para sport adapté foisonne à Sainte-Foy.

4 La galette, une tradition savoureuse

Qui n'a mangé aucune galette des rois au mois de janvier ? Pas les résidents du Clos Beausoleil, qui profitent au quotidien des nombreuses animations proposées par cet établissement municipal.



5

5 Des élus de proximité

Véronique Sarselli et son équipe étaient à la MCB fin janvier afin de discuter avec les habitants du quartier Provinces/Chavril venus nombreux pour des échanges à la fois sincères et constructifs. Madame le Maire tenait également une permanence individuelle mi-février. Et ça continue...



3

6 Des spectacles en tout genre

Deux talents du piano, une exposition et une conférence pour la Journée de la Mémoire, trois pièces de théâtre, la Nuit des conservatoires et de la lecture, la venue de Coline Serreau... Tout ça en 2 mois côté culture !



6



4

Un budget qui n'oublie personne

Chers Fidésiennes, chers Fidésiens,

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, le budget 2025 de la Ville a été voté et adopté. Nous voici déjà dans la dernière année pleine du second mandat que vous m'avez confié, et notre stratégie financière n'a jamais changé : investir avec force pour l'avenir de notre ville sans jamais mettre en péril sa bonne situation financière. Investir pour notre ville, c'est porter des projets structurants qui bénéficieront à tous : transformation du centre-bourg, finalisation du Plan Lumière, rénovation énergétique des écoles, réhabilitation de la salle Laurent Paul, création d'un Pôle sportif et bientôt d'un Pôle culturel...

Maîtriser nos finances, c'est un travail de fourmi, sur chaque achat, chaque contrat, afin de toujours faire le mieux en dépensant le moins.

C'est mener des projets durables et adaptés aux enjeux climatiques, pour faire baisser la facture énergétique tout en œuvrant pour les fidésiens d'aujourd'hui et de demain.

Notre gestion rigoureuse porte ses fruits et nous permet d'investir plus de 11 millions d'euros cette année, le tout sans avoir besoin d'emprunter ni d'augmenter vos impôts. C'était un engagement de campagne et il sera bien entendu tenu jusqu'à la fin du mandat.



Cette gestion nous permet aussi d'accompagner au mieux les habitants avec des services publics de qualité, de la naissance à la fin de vie, avec toujours cette ambition de ne laisser personne sur le côté. Je pense aux familles qui bénéficient de nombreuses structures petite enfance sur le territoire, d'écoles rénovées, d'un plan handicap ambitieux, d'un cadre de vie à la fois préservé et sécurisé.

Je pense aussi à nos nombreuses associations et à tous ces bénévoles qui font la richesse et le dynamisme de Sainte-Foy-lès-Lyon. Le soutien de la Ville à leur égard est total, j'en veux pour preuve des subventions maintenues malgré un contexte financier difficile et des aides de l'état en baisse continue.

Alors oui, il est possible d'investir massivement tout en conservant des finances saines. Il est possible de gagner des places dans le classement des 500 villes de France où il est bon vivre tout en maîtrisant une dette par habitant près de trois fois inférieure aux villes de même strate.

C'est ce que nous faisons, et nous continuerons.

Bien fidèlement

Véronique SARSELLI
Maire de Sainte-Foy-Les-Lyon



- Éditeur : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon
- Directrice de la publication : Véronique Sarselli
- Rédacteur en chef : Bastien Lemire
04 72 32 59 04
- Mise en page : Pagina Communication
- Rédaction : Service Communication, Agence Lug
- Régie publicitaire : Médiagraphe
06 81 77 35 30 - mediagraphe@orange.fr
- Crédit photo : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, Thierry Fournier, Club sportif Charcot, Sapeurs-pompiers Ste Foy/ Francheville, Greenstyle, Comité des Fêtes, Adobe Stock, iStock
- Impression : Imprimerie ICA, imprimé sur papier certifié PEFC
- Dépôt légal : n° ISSN 1157 - 6839
- Distribution : Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon



PETITE ENFANCE

L'accueil occasionnel en crèche

Être parent à Sainte-Foy-lès-Lyon c'est bénéficier, dès la naissance de son enfant, de services et d'infrastructures adaptées à l'âge et aux problématiques rencontrées. Vous avez un enfant âgé de 3 mois à 3 ans ? Pour faciliter votre quotidien, la Ville propose un accueil

occasionnel en crèche, en complément de l'accueil régulier. Vous avez besoin d'un temps de socialisation pour votre enfant ou vous souhaitez vous libérer quelques heures ? **Contactez notre Guichet familles au 04 72 32 59 59.** C'est si utile !

VIE ÉCONOMIQUE

Du nouveau côté éco

La Clinique Inicea Le Balcon Lyonnais, un des fleurons de l'identité "médecine/santé/bien-être" de notre ville, a récemment reçu la visite de Véronique Sarselli, Maire et de Pascale Bazaille, 1^{re} adjointe déléguée au développement économique. Cette rencontre leur a permis d'échanger sur les enjeux et perspectives de ce bel établissement qui compte 124 lits d'hospitalisation et 10 places en hôpital de jour. Et qui recrute... profitez-en ! À noter également l'installation récente du caviste "Cave-27" au 27 Grande Rue, avec une offre largement composée de vins de petits domaines et de cépages rares et confidentiels qui se veut complémentaire de celle des commerces alentours. Le propriétaire

Benoît Maître, habitant de la commune depuis 15 ans, prévoit aussi une offre de dégustation de vins et de petite restauration en terrasse avec l'arrivée des beaux jours. Nous lui souhaitons la bienvenue dans la grande famille des commerçants du centre-bourg.



GESTION DES DÉCHETS

Les bornes alimentaires fonctionnent bien

Installées fin 2022 partout dans la ville, les 50 bornes à compost permettant aux 16 000 fidésiens qui vivent en logement collectif de composter l'ensemble de leurs déchets alimentaires à côté de chez eux connaissent un succès croissant. Elles ont permis de collecter 175 tonnes de biodéchets en 2024, contre 161 tonnes en 2023. Certaines bornes sont si utilisées qu'elles sont actuellement doublées afin de répondre aux besoins des riverains. Seulement 1% d'indésirables sont collectés, ce qui démontre une fois encore à quel point les habitants de la commune sont de bons trieurs ! C'est comme cela que nous faisons et continuerons à faire diminuer le volume de déchets dans les poubelles grises d'ordures ménagères, qui ne sont pas valorisés et finissent leur vie à l'incinérateur.

CHIFFRE CLÉ



7 784
spectateurs

de notre Saison culturelle sur l'année 2024.
Quel succès !

CITOYENNETÉ

Sainte-Foy, ville qui vote

C'est une très bonne habitude, notre commune s'est une nouvelle fois vu remettre une "Marianne du civisme", récompense nationale de votre large participation lors des élections européennes et législatives de 2024. Régulièrement lauréate, la ville a enregistré 63,48 % de taux de participation aux Européennes, 76,97 % aux Législatives ! Des résultats qui placent Sainte-Foy-lès-Lyon au 1^{er} rang départemental des villes possédant entre 10 000 et 20 000 inscrits sur les listes électorales. Claude Thévenon et Claude Reynard, respectivement président et vice-présidente de

l'AMACOR (Association des Anciens Maires et Adjointes des Communes du Rhône), étaient présents aux vœux de Véronique Sarselli en janvier pour lui remettre la précieuse Marianne, qui est en fait la vôtre...



COMMERÇANTS

La Grande Rue s'anime pour Pâques

L'association des commerçants du Centre (ASCAR) a récemment décidé d'impulser une nouvelle dynamique dans la Grande Rue, et les fêtes de Pâques seront une bonne occasion de le constater. Toute la semaine du 15 au 19 avril, des coloriations géants seront installés sur les vitrines des commerçants qui prêteront feutres et gommettes aux enfants inspirés. Le mercredi, une chasse aux œufs sera ouverte dans le centre-bourg. Chacun des 460 œufs cachés sera muni d'un petit cadeau à récupérer dans l'un des 46 commerces participants. Un unique œuf doré rapportera lui à son heureux détenteur un gros lot en chocolat. Stands de crêpes et de maquillage seront également installés. De quoi bien s'amuser !

EMPLOI

Besoin d'un job d'été ?



Vous êtes à la recherche d'un emploi cet été ou d'un complément durant vos études ? Rendez-vous mercredi 16 avril de 14h à 17h salle Michel Barlet (48 boulevard Baron du Marais). Organisée en partenariat avec Pôle Emploi, la

Mission Locale du Sud-Ouest Lyonnais, l'association Passerelle pour l'emploi et l'URSSAF, la traditionnelle "Opération jobs d'été" de la Ville offrira cette année encore la possibilité de rencontrer des entreprises locales de tous secteurs d'activité qui recrutent ! Pour postuler aux nombreuses offres à pourvoir, pas besoin de s'inscrire, venez simplement avec votre CV et une bonne dose de motivation. Cerise sur le gâteau : un espace coaching pour apprendre à valoriser votre expérience.

+ Info-Jeunes : 04 78 25 15 16

ÉVÈNEMENT

Sainte-Foy les Lyonnaises !

Le 8 mars marque la Journée internationale des droits des femmes. À Sainte-Foy, une semaine entière est consacrée à cette cause, pour mesurer le chemin parcouru mais aussi celui qu'il reste à parcourir. L'émancipation féminine et l'égalité des chances sont des valeurs fortes portées par la municipalité, dont beaucoup de postes clés sont occupés par des femmes. Des animations seront proposées du 8 au 14 mars par la Ville et les acteurs associatifs locaux (cinéma, centres sociaux). Des portraits vidéos de fidésiennes seront aussi diffusés sur les réseaux sociaux de la commune. Jetez enfin un œil aux panneaux d'entrée de ville, on ne vous en dit pas plus...

+ Maison Communale des Bruyères : 04 78 36 40 18
Le programme sur www.saintefoyleslyon.fr

MOBILITÉS DOUCES

100€ pour un vélo

Désireuse d'encourager l'utilisation des modes de déplacements doux et actifs, la Ville propose depuis 2019 une aide de 100 € aux habitants souhaitant faire l'acquisition d'un vélo électrique, pliant ou cargo, qu'il soit neuf ou d'occasion. Cette aide a déjà bénéficié à plus de 850 demandeurs, preuve de l'intérêt prononcé des Fidésiens pour le vélo. Heureuse de ce constat, la municipalité reconduit le dispositif à hauteur de 15 000 € en 2025 afin de pouvoir accompagner 150 Fidésiens supplémentaires. À vos marques, prêts, pédalez !

+ Secrétariat général
04 72 32 59 30

FAMILLES

Inscription à l'école

Votre enfant entre en maternelle ? Vous venez d'emménager à Sainte-Foy ? Les inscriptions scolaires sont ouvertes du 3 mars au 2 mai dans les 10 écoles publiques de la commune.

- ➕ **Plus d'informations** auprès du Guichet Familles : 04 72 32 59 59 ou sur le site internet de la Ville.

CHIFFRE CLÉ

333 947 €
participation de la Ville

aux fonctionnements des 2 écoles privées de la commune (Notre Dame et Sainte-Thérèse). Une aide conséquente !

NUISIBLES

Moustiques, frelons, chenilles processionnaires... Que faire ?



Les beaux jours reviennent et la vie en extérieur aussi, tant sur nos terrasses, dans nos jardins que dans nos parcs. Un vrai bonheur qui peut être gâché par des insectes dont le pouvoir de nuisance est fort mais peut être combattu.

- **Le moustique tigre**, reconnaissable à sa zébrure noire et blanche, sa petite taille et qui pique toute la journée, n'évolue que dans un rayon de 150 mètres. Si vous en avez chez-vous, ils sont nés à proximité. Il a besoin d'eau pour vivre, assurez-vous donc de supprimer toutes les eaux stagnantes de votre domicile (soucoupes, vases, gouttières, vieux pneus...). C'est la seule solution.

- **Le frelon asiatique** a la tête noire, le corps noir, des rayures orangées et l'extrémité des pattes jaunes. Une campagne de piégeage est en cours avec des dispositifs installés par la Ville sur l'espace public et plus de 200 pièges distribués gratuitement aux habitants et aux apiculteurs. Une adresse mail dédiée a été créée afin de signaler toute suspicion de nid : frelons@ville-saintefoyleslyon.fr, en plus de la plateforme régionale déjà existante : www.frelonsasiatiques.fr/signalement.

- **Les chenilles processionnaires** prennent place dans les pins. Reconnaisables à leurs nids de soie blanche, elles provoquent démangeaisons et allergies qui peuvent s'avérer dangereuses. Nos jardiniers installent des pièges dans les arbres infestés, permettant de bloquer leur descente. Un arrêté municipal impose aux habitants de supprimer les nids présents sur leur propriété. Plusieurs méthodes existent telles que la pose de sacs collecteurs ou de pièges à phéromones. À vous de jouer !

JUMELAGE

Nos pompiers en Allemagne à vélo

Ils l'ont baptisé le "Projet Rosalie", du nom de la voiture à pédales à 6 places avec laquelle ils vont rejoindre Limburg, ville jumelle située en Allemagne, en un unique relai de 800 kilomètres. Eux, ce sont nos 85 pompiers actifs et retraités de la caserne de Sainte-Foy/Francheville, qui sont à l'origine du jumelage existant entre nos deux communes. Ce défi sportif aura lieu du 3 au 6 juin, au départ de Sainte-Foy-lès-Lyon. Il vise à perpétuer la tradition héritée de leurs prédécesseurs qui s'étaient rendus à Limburg en courant en 1981 puis à pédalo en 1995. Pour aider nos pompiers, qui nous aident si souvent, à financer ce projet à la fois un peu fou et très inspirant, rendez-vous sur la page "Sainte Foy lès Lyon - Limburg en rosalie" depuis le site www.helloasso.com. Vous soutiendrez en même temps les pupilles orphelins des sapeurs-pompiers. Leur aventure sera à suivre en direct sur Facebook et Instagram. On a très hâte...



Portrait

LE CONSEIL MUNICIPAL des enfants

Ils sont 16, scolarisés en classes de CM1 et CM2 dans les écoles de la commune, et forment le Conseil municipal des enfants (CME) 2024/2025 de la Ville. Élus par leurs camarades, ils ont la grande

responsabilité de représenter et faire entendre la voix de l'ensemble des enfants de la commune, notamment à travers la réalisation de projets citoyens en tous genres. Bravo à eux pour leur engagement !



Aya ADALA
École de la Gravière



Chidera ODE
École de la Gravière



Elena MARTIN BORIE
École de la Gravière



Elisa RICARD
École de la Gravière



Matteo STROLLO
École de la Gravière



Edouard TOURNASSAT
École du Centre



Mailys ESPIG
École du Centre



Samuel BENARD
École du Centre



Suhaili TRAORE
École du Centre



Mélina DECHAUD
École Châtelain



Victoria BAILLY
École Châtelain



Méliya ZEHRI
École Paul Fabre



Lina SULJOVIC
École Paul Fabre



Zaïna MOINE
École Schuman



Alexandre COLOMBIER
École Notre Dame



Faustine HUBERT
École Sainte-Thérèse



Services publics, investissement, projets, finances...

BUDGET 2025 : **responsabilité et ambition**

Dans un contexte économique national incertain, la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon fait le choix de l'engagement avec un budget 2025 ambitieux, tout en restant fidèle à ses principes : rigueur financière, investissements structurants et préservation de l'équilibre budgétaire. Découvrez les priorités et la vision qui dessinent l'avenir de notre commune.



En chiffres

0 %

**D'AUGMENTATION DES
TAUX D'IMPOSITION
COMMUNAUX**

PRÈS DE

**11 millions d'euros
D'INVESTISSEMENT,
+ de 10 millions POUR
LES ÉQUIPEMENTS**



**DES SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS STABLES**

à 1,2 million d'€

**- 400 300 €
DE DÉPENSES D'ÉNERGIES
GRÂCE À LA BAISSÉ DES
CONSOMMATIONS**



**UNE DETTE PAR
HABITANT DE**

363 €

contre **990 €** en
moyenne dans les villes
de même strate



10,38 %

**DE BAISSÉ DES
DOTATIONS DE L'ÉTAT**

4 QUESTIONS À



Patrick Escoffier,
adjoint délégué aux Finances

Malgré un contexte économique et législatif incertain, Sainte-Foy-lès-Lyon présente un budget ambitieux. Comment avez-vous abordé cet exercice budgétaire ?

Nous avons choisi d'agir avec responsabilité et cohérence. Préparer notre budget primitif sans attendre le projet de loi de finances était essentiel pour maintenir le cap et la dynamique de notre mandat. Nos engagements envers les Fidésiens sont clairs : conduire des projets structurants sans alourdir la dette ni augmenter les impôts. Grâce à une gestion rigoureuse, nous pouvons continuer à investir tout en dégageant des excédents chaque année. Ce choix nous permet d'autofinancer nos projets et de préserver les finances publiques pour les générations futures.

Quels sont les projets phares qui illustrent cette ambition ?

Parmi les priorités, la finalisation du Plan Lumière qui représente un exemple concret de performance énergétique. Il a déjà permis de réduire de 30 % nos dépenses liées à l'éclairage public, nous atteindrons 75 % d'économies en 2025. En parallèle, nous poursuivons le Plan École avec des rénovations énergétiques qui améliorent la performance et le confort, notamment à Paul-Fabre et à Grange-Bruyère. Il y a aussi le pôle sportif, le pôle culturel, le réaménagement du centre-bourg, la vidéoprotection, tous des projets structurants qui prennent forme. Aménagement du territoire, sport,

culture, transition énergétique, sécurité... Nous investissons partout, pour n'oublier personne.

Avec tant de projets structurants, une maîtrise budgétaire reste possible ?

Bien entendu ! Cela repose sur une vigilance constante. Nous rationalisons chaque poste de dépense, optimisons nos achats et nos contrats. Ces efforts permanents nous permettent également de maintenir notre soutien aux associations et de renforcer continuellement la qualité des services publics proposés aux habitants. En mettant le développement durable et les économies d'énergies au centre de tous nos projets, nous anticipons les défis de demain tout en protégeant les finances communales.

Comment présenteriez-vous ce budget aux habitants ?

Ce budget est à l'image de notre mandat : ambitieux, réaliste et solidaire. Malgré les incertitudes externes, nous tenons nos engagements en améliorant le cadre de vie, en investissant de manière responsable et en préservant l'équilibre financier de notre ville. Nous continuerons à travailler avec prudence, sincérité et transparence afin de bâtir un avenir durable pour Sainte-Foy-lès-Lyon.

Investir pour demain : lumière sur 5 projets phares

Sainte-Foy-lès-Lyon s'engage pleinement dans une dynamique de développement durable et de préservation de son cadre de vie. En 2025, cinq grandes initiatives marquent cette volonté d'améliorer le quotidien des Fidésiens en préparant l'avenir sans obérer l'identité et la qualité de vie de notre ville. Ces projets transforment progressivement le territoire et enrichissent les services et les infrastructures pour les générations futures.

SALLE LAURENT PAUL : UN LIEU DE VIE MODERNISÉ ET CONNECTÉ À SON QUARTIER

La réhabilitation de la salle municipale Laurent Paul vise à offrir au quartier La Plaine/Chantegrillet un espace moderne et fonctionnel, tout en répondant aux besoins des habitants et des associations locales.

L'équipement sera entièrement rénové, agrandi, sobre énergétiquement et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un square avec des jeux pour enfants créé devant la salle viendra renforcer l'attractivité du lieu pour les familles.

 **Fin des travaux : décembre 2025**

 **Investissement 2025 : 990 000 €**

Ce projet illustre parfaitement l'ambition de la ville : faire de ses équipements des espaces polyvalents, durables et conviviaux.



CENTRE-BOURG : ENTRE PATRIMOINE ET MODERNITÉ

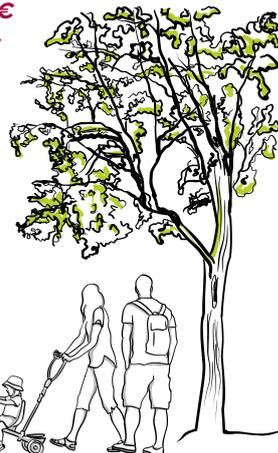
La transformation du centre-bourg de Sainte-Foy-lès-Lyon est un projet central du mandat, qui associe apaisement de la circulation, création d'espaces partagés, dynamisme commercial et préservation du patrimoine.

- **Place Xavier Ricard** : poursuite des travaux pour un aménagement végétalisé et convivial.
- **Église Sainte-Foy** : rénovation de l'intérieur de cet édifice emblématique de la commune.

 **Fin des travaux : été 2025**

 **Investissement 2025 : 423 000 € pour la place, 1 730 000 € pour l'église**

Ce projet contribue à faire du centre-bourg un espace de vie à la fois apaisé et attractif, en réaffirmant l'identité village de la commune.





PÔLE SPORTIF : UN COMPLEXE DURABLE AU SERVICE DES FIDÉSIENS

Le **pôle sportif** incarne la volonté de Sainte-Foy de proposer des infrastructures modernes à ses associations et aux habitants qui les préparent, le tout en respectant l'environnement.

Caractéristiques principales :

- Un bâtiment de 1200 m² pour 13 associations locales
- Un gymnase, un dojo, un plateau événementiel, des bureaux, des espaces de stockage
- Une structure sobre énergétiquement : 100 m² de panneaux photovoltaïques, toiture végétalisée, récupération des eaux pluviales, éclairage 100 % LED et intelligent, géothermie.

 **Démarrage des travaux : juin 2025**
Livraison en 2027

 **Budget 2025 : 1 861 930 €**
Budget global : 6,8 millions d'euros

Une infrastructure attendue, pensée pour conjuguer sport, bien-être et respect de l'environnement.

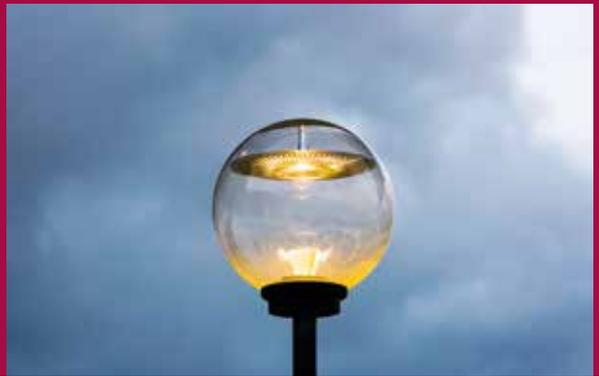


PLAN LUMIÈRE : UNE VILLE ÉCLAIRÉE ET RESPONSABLE

Avec la finalisation du **Plan Lumière**, la Ville poursuit sa transition énergétique. D'ici fin 2025, les **2 354 lampadaires** de Sainte-Foy seront équipés d'un éclairage LED intelligent, permettant une économie énergétique de 75 % et un meilleur contrôle de la consommation grâce à une gestion technique à distance. La facture énergétique liée à l'éclairage public a déjà diminué de 24 % en 2024, soit une économie de **400 000 €**.

 **Investissement 2025 : 1 850 000 €**

Ce projet illustre la volonté de concilier **qualité de vie et efficacité énergétique** en garantissant la sécurité et la tranquillité publique grâce aux choix de ne jamais éteindre totalement la ville.



PLAN ÉCOLE : DES ESPACES ADAPTÉS AUX BESOINS DE DEMAIN

Parce que l'éducation est une priorité, la Ville investit dans la modernisation et la transformation énergétique de ses établissements scolaires.

En 2025 :

- **École Paul Fabre** : poursuite des travaux pour des espaces modernes et fonctionnels
- **École de la Gravière** : amélioration des performances énergétiques et installation de brasseurs d'air
- **École Grange Bruyère** : réaménagement d'espaces pour une meilleure utilisation

 **Investissement 2025 : 876 600 €**

Ces travaux visent à offrir des lieux d'apprentissage accueillants, confortables et adaptés aux enfants comme aux enjeux climatiques.





Des écoles toutes neuves aux Provinces, pour un avenir éducatif renforcé

À la rentrée 2025, le quartier des Provinces connaîtra une évolution importante avec le regroupement des écoles élémentaires Paul Fabre et Robert Schuman et des écoles maternelles Grange Bruyère et Chassagne au sein d'équipements de grande qualité, entièrement rénovés pour l'occasion.

Nicolas Rodriguez, adjoint délégué aux Écoles et à la Jeunesse souligne : *“Nous veillons à ce que les enfants soient accueillis dans de bonnes conditions. Nous avons réalisé d'importants travaux à l'école Paul Fabre et à l'école Grange Bruyère en 2024, au niveau de la rénovation énergétique d'abord, mais aussi par la création d'un préau ouvert permettant aux enfants de profiter des espaces extérieurs tout en étant protégés des intempéries. La cantine a été réaménagée et est désormais commune aux deux écoles. Plusieurs classes seront ouvertes dans les deux établissements. Les dispositifs périscolaires pourront être renforcés,*



tout comme le dispositif ULIS dédié aux élèves en situation de handicap”.

Mené en concertation entre l'Éducation Nationale, la municipalité, les équipes enseignantes et les

parents d'élèves, ce projet permettra à tous les enfants du secteur de bénéficier d'un environnement propice à leur apprentissage scolaire et à leur épanouissement. Vivement septembre !



Un nouveau parc derrière la MCB, entre convivialité et biodiversité

Dès cet été, un nouveau square viendra animer le quartier des Provinces. Situé derrière la Maison Communale des Bruyères, il transformera cet espace aujourd'hui (trop) peu fréquenté. À proximité des écoles et du city-stade, l'idée est d'aménager une aire de jeux verdoyante dédiée aux familles. Les travaux ont déjà débuté, portant la superficie du lieu de 610 à 750 m².

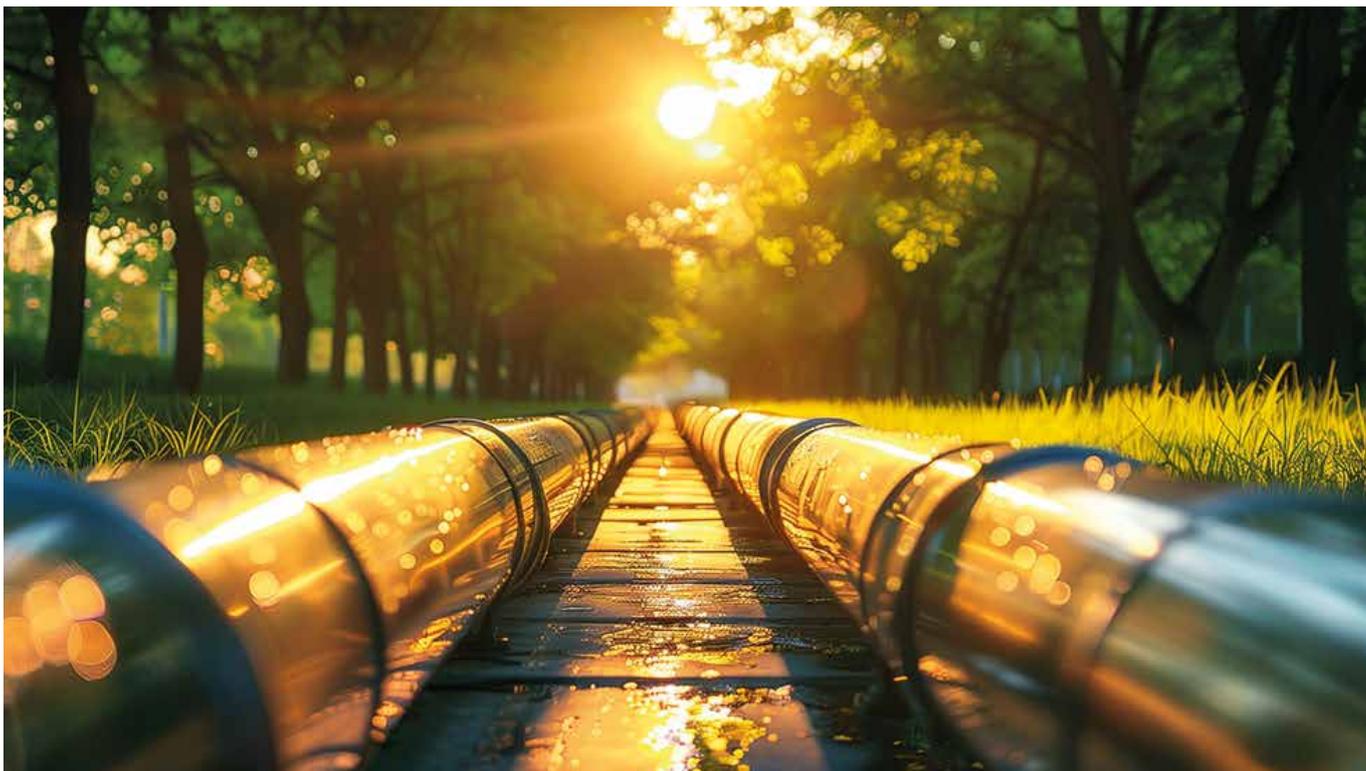
Célia Goubet, adjointe déléguée au Patrimoine vert, souligne : *“Ce nouvel aménagement reflète bien l'engagement de la Ville en faveur du vivre-ensemble. Une zone spécifique sera dédiée aux enfants avec des aires de jeux adaptées et accessibles à tous. La seconde partie, située à proximité de la crèche, offrira un espace calme et reposant, aménagé avec des bancs”.*

L'objectif est avant tout d'offrir un lieu d'échanges et de détente, tout en favorisant la biodiversité, puisque huit arbres et une haie vive seront plantés.



Méga chaufferie bois à Beaunant, le projet abandonné !

La mobilisation de la municipalité, des habitants et des collectifs locaux a une nouvelle fois payé et démontré la force d'une gouvernance de proximité face à des projets déconnectés : le projet de la Métropole de Lyon d'installer une méga chaufferie bois dans le quartier de Beaunant n'est plus d'actualité.



Véronique Sarselli, Maire, explique : *“L’abandon de ce projet était nécessaire tant il était démesuré et inadapté à la réalité du territoire. Cette victoire a été obtenue collectivement et fait écho à celle obtenue il y a peu lorsqu’un téléphérique menaçait de survoler notre ville.*

Sur le fond, cette méga chaufferie urbaine au bois aurait non seulement dégradé la qualité de vie des riverains avec des espaces naturels dégradés, des passages réguliers de camions... mais aussi entraîné des risques sanitaires et environnementaux puisque les particules fines issues de la combustion du bois sont reconnues comme nocives par la communauté scientifique.

Sur la forme, la Métropole a une nouvelle fois tenté de nous imposer un projet hors sol, sans concertation comme souvent, mais en plus et c’est plus grave, sans l’avoir vraiment travaillé.”

Face à cette menace, le collectif “Stop Enfumage” a vu le jour. Composé de riverains, de l’AGUPE (Association Générale d’Urbanisme et de Protection de l’Environnement) et des comités d’intérêts locaux de Beaunant et de la Gravière, il a lancé une pétition mettant en lumière l’ensemble des risques liés à ce projet. Une réunion publique intercommunale a suivi, faisant encore davantage ressortir les incohérences du projet.

Début janvier, la Métropole a annoncé son abandon, expliquant qu’une source de chaleur fatale générée par un industriel installé à Collonges-au-Mont-d’Or pourrait alimenter le réseau de l’Ouest lyonnais. La chaleur fatale consiste à capter la chaleur produite perdue par des activités diverses pour la transporter et en favoriser l’utilisation comme source de chaleur thermique. *“Nous restons vigilants, et continuerons à suivre ce dossier de près”* conclut Madame le Maire.

 **L’abandon de ce projet est une victoire pour la municipalité et pour tous les citoyens qui se sont mobilisés. La Ville œuvrera toujours pour défendre les intérêts de ses habitants et garantir des projets qui respectent à la fois les enjeux climatiques et l’identité locale.** 

16 | 03

Mise en scène : Jean-Laurent Silvi
De et avec : Odile Blanchet, Bérénice Boccaro, Santa Puis.



THÉÂTRE

“La ligne rose”

17h, Ellipse

Paris, les Années Folles, trois opératrices de téléphone. Marthe se voit déjà vieille fille. Denise joue les oiseaux de nuit. Quant à Jeanne, elle démarre une nouvelle vie. La rencontre des trois demoiselles fait des étincelles, surtout lorsqu'elles se retrouvent à créer un service inédit : donner du plaisir aux hommes par le simple son de leur voix. Mais leur entreprise innovante se retrouve au cœur de toutes les convoitises : un gangster opportuniste, des collègues trop curieuses... Les obstacles seront multiples.

Saison culturelle de la Ville

☎ Service culturel : 04 72 32 59 14 – 12€/6€
Réservations sur www.saintefoyleslyon.fr

Programmation Mars/avril

Du 8 au 14 mars Semaine internationale des droits des femmes

Partout sur la commune

Voir page 5 du magazine

☎ Maison Communale des
Bruyères : 04 78 36 40 18
Ouvert à tous

Mardi 18 mars Réunion d'information sur l'entrée à l'école

18h, Espace culturel Jean Salles

☎ Guichet Familles :
04 72 32 59 59 – Ouvert à tous

Jeudi 20 mars Rencontre quartier Gravière

De 18h à 20h, Maison Nature

☎ Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04 – Accès libre

Vendredi 21 mars Carnaval de printemps

De 15h à 19h, Quartier
Provinces/Chavril

Défilé des élèves des écoles
du quartier, embrasement de
Monsieur Hiver, nombreuses

animations : crêpes, atelier
maquillage, pop-corn,
masques, musique... Venez
célébrer l'arrivée du printemps !

☎ Maison Communale des
Bruyères : 04 78 36 40 18
Accès libre

Dimanche 23 mars Les talents du piano

De 11h à 12h30

Espace culturel Jean Salles

☎ Service culturel :
04 72 32 59 14
Entrée libre

Lundi 24 mars Facebook live du Maire

De 18h30 à 19h15

Page Facebook de la Ville

☎ Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04 – Accès libre

Samedi 29 mars Grand Mâchon Fidésien

De 8h à 14h, Ellipse

☎ Comité des Fêtes :
06 62 95 19 63
Sur inscription

Jeudi 3 avril Conseil municipal

19h, Salle du Conseil municipal
(Le Méridien)

☎ Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04 – Accès libre

Vendredi 4 avril Rencontre auteur Festival Quais du Polar

18h30, Bibliothèque Senghor

Rencontre avec Simon
François pour son roman
“La proie et la meute”
et animations tous publics
autour du polar sous toutes
ses formes.

☎ Bibliothèque Senghor :
04 72 32 59 35 – Entrée libre



QUAIS
DU POLAR
FESTIVAL
INTERNATIONAL
LYON

Vendredi 4 avril Concert “Jazz Link”

20h, MJC Marcel Achard

☎ Conservatoire de Musique
& Danse : 04 78 59 59 38
Entrée libre

22 | 03



FESTIVAL BD

“Sainte-Foy-les-Bulles”

De 10h à 18h30, Bibliothèque Senghor

Festival annuel dédié à l'univers de la bande dessinée. Rencontres, ateliers, animations et séances de dédicaces auprès d'une quinzaine d'auteurs à succès. Masterclass sur la création d'une BD avec Lelio Bonaccorso les 20 et 21 mars de 14h30 à 18h30. Alors, vous prendrez bien des bulles ?

Saison culturelle de la Ville

+ Bibliothèque Senghor : 04 72 32 59 35 – Entrée libre

Samedi 5 avril

Concert “Les binioufous”

18h, Ellipse

La bande de hautbois la plus folle de la galaxie réunit et entraîne avec elle les élèves du CMD et du réseau SOL dans une aventure musicale hors norme.

+ Conservatoire de Musique & Danse : 04 78 59 59 38

Entrée libre

Dimanche 6 avril

Les talents du piano

De 11h à 12h30

Espace culturel Jean Salles

+ Service culturel : 04 72 32 59 14

Entrée libre

Jeudi 10 avril

Rencontre quartier Centre-bourg

de 18h à 20h, Salle Michel Barlet

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04

Accès libre

Samedi 12 avril

Concert “Un orchestre-en-chanté”

20h, Ellipse

Projet du réseau SOL.

+ Conservatoire de Musique & Danse : 04 78 59 59 38

Entrée libre

Dimanche 13 avril

Troc'Plantes

9h-13h30, Esplanade de Lichfield

+ CIL du Centre : 06 60 53 79 89

Ouvert à tous

Mercredi 16 avril

Opération jobs d'été

14h-17h, Salle Michel Barlet

Voir page 5 du magazine

+ Infos Jeunes : 04 78 25 15 16

Accès libre

Mercredi 16 avril

Chasse aux œufs des commerçants du Centre

14h-19h, Grande Rue

Voir page 5 du magazine

+ Librairie 36 Grande Rue :

09 67 27 57 54 – Ouvert à tous

Samedi 19 avril

Permanence individuelle du Maire

De 10h à 12h, Mairie

+ Cabinet du Maire : 04 72 32 59 04

Accès libre

Dimanche 20 avril

Chasse aux œufs du Comité des Fêtes

11h, Parc de la Mairie

+ Comité des Fêtes :

06 62 95 19 63 – Accès libre



Dimanche 27 avril

Cérémonie du souvenir des victimes de la déportation

11h, Monument aux Morts

+ Cabinet du Maire :

04 72 32 59 50 – Ouvert à tous

06 | 04

THÉÂTRE

“Tant qu'il y aura des coquelicots”



17h, Ellipse

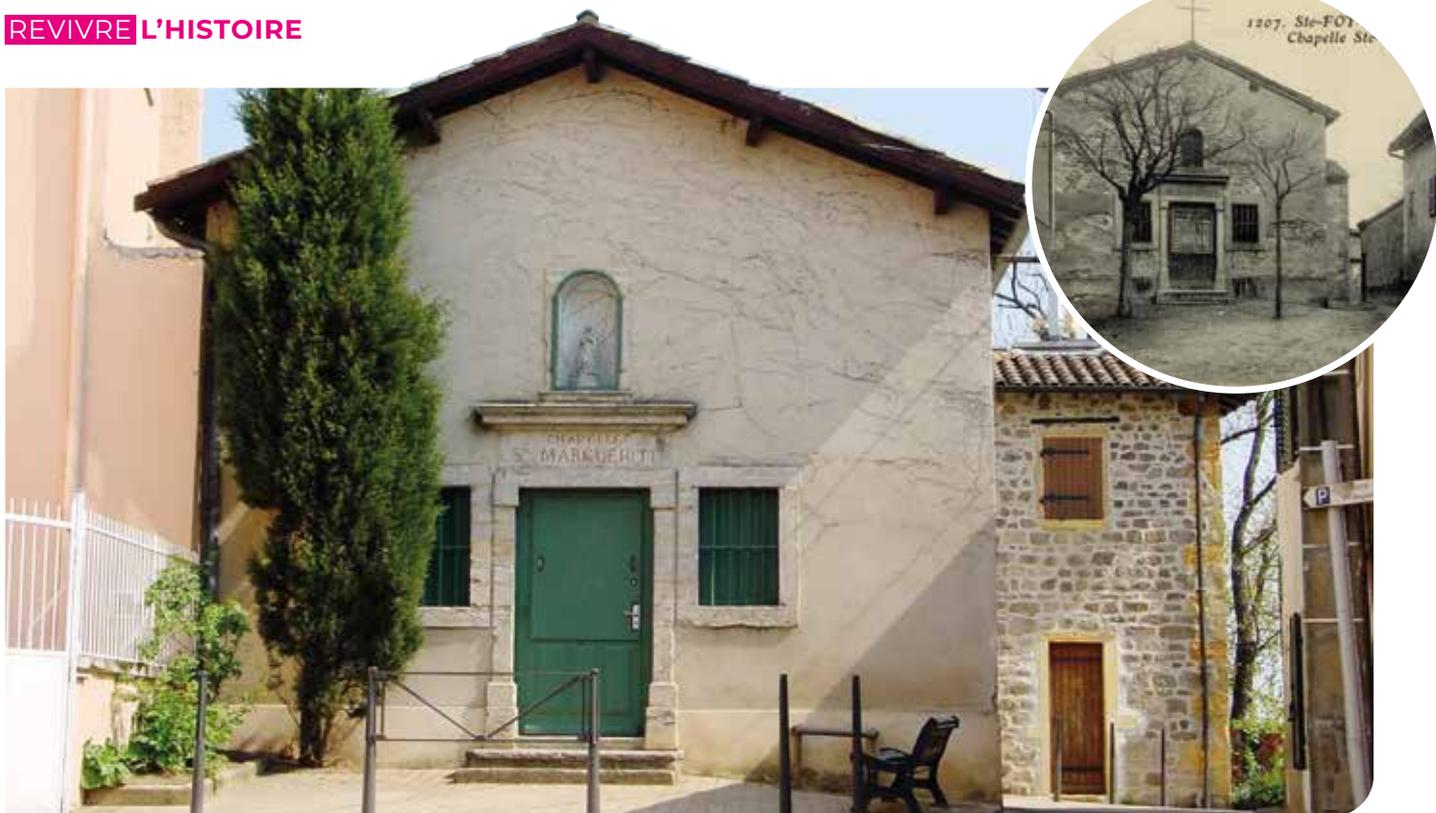
Auteur et mise en scène : Cliff Paillé.

Avec : Caroline Montier, Cliff Paillé

Le petit Paul n'aimait pas les livres... ou plutôt si, il les aimait déjà, mais personne ne l'avait mis au courant. Et puis la maîtresse change, et c'est sa vie qui change, à jamais. Cette enseignante un peu décalée entraîne vers les livres ce gamin pataud, enrhumé dans ses peurs, ses ballons, sa famille sans joie et son manque de confiance.

Saison culturelle de la Ville

+ Service culturel : 04 72 32 59 14
12€/6€ - Réservations sur
www.saintefoyleslyon.fr



LA CHAPELLE SAINTE-MARGUERITE, UN JOYAU HISTORIQUE DEVENU ÉCRIN CULTUREL

Construit en 1675, l'édifice se distingue par son histoire singulière. Situé en plein cœur du centre-bourg, au point culminant de la commune, il est aujourd'hui devenu un véritable lieu culturel accueillant régulièrement peintres et musiciens pour des expositions et des concerts.

Une légende fondatrice

Élément incontournable du patrimoine communal, datant du XVII^e siècle, la Chapelle Sainte-Marguerite témoigne de l'esprit bâtisseur des villageois de l'époque et se distingue par un récit légendaire fascinant. Un jour, alors que quelques habitants se promenaient sur une parcelle de terre incultivée, une femme vêtue d'une longue robe blanche répétait sans cesse : *"Construisez en ce lieu une chapelle en l'honneur de Sainte Marguerite"*. Interpellés, ils découvrirent également de petits papiers éparpillés sur le sol, portant les mêmes paroles mystérieuses que celles prononcées par la dame. Troublés par cette scène, l'idée

de bâtir une chapelle en ce lieu s'imposa comme une évidence pour les Fidésiens.

Sainte Marguerite, une sainte protectrice

Sainte Marguerite d'Antioche est une figure emblématique de protection et de dévotion. Considérée comme la protectrice et la médiatrice des femmes enceintes, elle faisait autrefois brûler un cierge dans la chapelle pour implorer une heureuse naissance et la grâce du baptême pour l'enfant.

Fermée, puis rouverte

Condamnée en 1835 faute d'entretien, elle rouvre en 1843 en parallèle de la reconstruction de l'église Sainte-Foy.

À nouveau rénovée en 1968 par l'intermédiaire d'une souscription publique, le Conseil Municipal accepte la proposition du Centre Culturel fidésien de la transformer en salle d'exposition en 1970.

Un lieu de rencontres culturelles

Propriété de la Ville qui souhaite valoriser ce patrimoine, la Chapelle Sainte-Marguerite devient donc une salle municipale à vocation culturelle. Elle contribue ainsi activement à l'animation artistique de la commune, accueillant régulièrement expositions et concerts. Prochain évènement en date : une exposition des Peintres Fidésiens du 13 au 16 mars.

LES DATES FORTES

1675

contribution de la Chapelle Sainte-Marguerite

1835

fermeture de la chapelle en raison de son état

1868

restaurée, la chapelle est rendue au culte

1971

désacralisation de la chapelle

années 1970

premiers évènements culturels dans la chapelle



NAISSANCES

Décembre 2024

HANNANE Ayan, le 1^{er} décembre 2024

DIBRA Diana, le 6 décembre 2024

BIEDERMANN Louis, le 11 décembre 2024

FLECKSTEIN Éléonore, le 15 décembre 2024

PAQUIER Charlie, le 21 décembre 2024

Janvier 2025

DA EIRA Louane, le 3 janvier 2025

GIRAUD Héléna, le 5 janvier 2025

TORRA CHOINE Lissandro, le 8 janvier 2025

RAVASSEAU Marceau, le 26 janvier 2025

FERNANDEZ MURJAS Isia, le 27 janvier 2025

MARIAGES

Décembre 2024

BANGOURA Abdoulaye et MANCHE Marie,
le 7 décembre 2024

Janvier 2025

HUGON Eloi et PIZOT Marie-Ophélie, le 4 janvier 2025

BESSON Fabien et BOUBAKER Siwar, le 25 janvier 2025

PACS

Janvier 2025

MIROUDOT Aliénor et ROUX Jean-Michel,
le 3 janvier 2025

JUMEAUCOURT-BERSOUX Tiffany
et TOMAS Nathan, le 17 janvier 2025

GUÉRINEAU Camille et MORFIN Florian,
le 25 janvier 2025

DÉCÈS

Décembre 2024

YAKOUB Djilali, le 1^{er} décembre 2024

GRANJON Henry, le 26 décembre 2024

PASCAL Danielle, épouse VALLET, le 27 décembre 2024

GIRARD Jacqueline, le 31 décembre 2024

Janvier 2025

PERGAY Lucien, le 3 janvier 2025

BRILLANT Pascale, le 4 janvier 2025

ABENDROTH Valérie, le 5 janvier 2025

BARBE Denise, veuve KNIDLER, le 5 janvier 2025

BOURDET Claudine, épouse GONDA,
le 9 janvier 2025

DOSAL Elena, veuve SANCHEZ MARTIN,
le 16 janvier 2025

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS

Nous ne regardons pas passer les trams...

Nous ne nous contenterons jamais pour Sainte-Foy et pour notre territoire du « mieux que rien »... Notre cadre de vie exige le meilleur pour maintenant comme pour le futur, c'est bien cette exigence qui guide l'ensemble des choix de l'équipe municipale et qui fait que l'on vit bien dans notre commune, que Sainte-Foy gagne encore 16 places dans le classement des villes « où il fait bon vivre » publié récemment par le Journal du Dimanche.

Alors quand aux détours du débat ouvert en conseil municipal sur le tramway express de l'ouest lyonnais, le fameux TEOL, certains élus d'opposition du groupe Horizons expliquent qu'il est certes moins structurant que feu le Métro E enterré sans grand pompe par la majorité écologiste mais qu'il a au moins le mérite d'exister, je me dis que l'on ne partage pas du tout la même ambition pour notre territoire.

Et au-delà de Sainte-Foy-lès-Lyon, c'est le développement de tout le sud-ouest lyonnais qui mérite mieux - Tassin-la-Demi-Lune, Francheville et même en seconde couronne Craponne. En matière de capacité de transport, de vitesse et même d'impact sur le territoire et sur notre environnement, rappelons que le projet TEOL promet l'artificialisation de près de 1 000 m² dans le parc du Brûlet pour réaliser un puits de secours, le projet du métro E apportait des solutions beaucoup plus durables et correctement dimensionnés face aux problématiques de mobilités que nous connaissons tous. Soyons exigeants pour notre territoire.

Au-delà de l'opportunité de TEOL qui n'est pas à la hauteur, plusieurs réserves restent en suspens : d'abord sur le coût réel du projet et les surcoûts éventuels d'un tunnel qui va s'enfoncer dans les balms de la Mulatière dont on connaît la fragilité. Il convient également d'être vigilant sur les conséquences cachées en termes de fréquence et de service des lignes de bus actuelles. Le C19, le C20 ou même le 49 ne doivent pas subir l'arrivée d'un tramway.

Face à la Métropole de Lyon, quelques que soient les projets, il faut sans cesse en interroger la pertinence, les faire évoluer pour en bouger les lignes et faire valoir ce qu'il y a de mieux pour notre territoire. En résumé, être proactif et ne pas simplement se contenter de regarder passer les trains, ou les trams comme le suggèrent les élus d'opposition du conseil municipal.

Autre incompréhension majeure autour du plan de mobilité justement proposé par la Métropole de Lyon. Le champ lexical déployé tout au long des 400 pages de ce plan dit tout de la vision des élus écologistes pour les grands lyonnais : « interdire », « limiter », « proscrire »... L'un des objectifs annoncé est de diviser par deux l'usage de la voiture individuelle d'ici à 2040 ! Par contre, aucune remarque sur la spécificité des territoires - les mobilités du centre de Lyon ne sont pas celles des communes périphériques - ni sur le nécessaire équilibre à trouver entre les différentes parts modales. Le prisme cyclable ne peut pas être l'alpha et l'oméga des mobilités de demain.

Célia Goubet
Adjointe au Patrimoine vert,
aux Mobilités douces et actives

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville voté le 29 juin 2020, l'espace réservé à l'expression du groupe majoritaire dans le magazine municipal est de 1/2 page

SAINTE-FOY AVENIR, CITOYENNETÉ, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ

LISTE DIVERS GAUCHE

GRAND Lyon La
Métropole : un partenaire
indispensable !

La Métropole de Lyon, a dix ans ! Adaptés aux caractéristiques d'une grande agglomération (Cf. Loi MAPAM, 2014) ses nouveaux statuts ont fait d'elle une institution de plein exercice sur son territoire, statut unique en France. Avec leurs représentants, **elle contribue aujourd'hui au développement économique, social, culturel et environnemental de 58 communes.**

Face aux protestations répétées de conseiller(e)s métropolitain(e)s qui systématiquement se plaignent de dysfonctionnements qui gâcheraient leur vie et /ou celle de leurs concitoyen(ne)s, il nous semble utile de rappeler des compétences essentielles dont dépend le quotidien de chacun(e) d(entre nous).

Ses missions se déploient dans de nombreux domaines : collèges, aides sociales, protection de l'enfance, personnes âgées, handicap, insertion professionnelle, développement économique, voirie, eau et assainissement, mobilités, environnement, aménagement urbain ou rural, habitat (PLU-H), déchets, tourisme, culture, sport... À Ste Foy, **grâce à elle, nous additionnons des rénovations urbaines** : des parkings enherbés, des espaces végétalisés (L. Paul, monument aux morts, clos du Cardinal, ...); pour stationner encore des véhicules. À venir, les places de l'église et X. Ricard ; un soutien aux améliorations des performances énergétiques de nos écoles (P. Fabre, Grange Bruyère). Sans parler de l'aide sociale aux familles, avec la Maison de la Métropole (Chemin de Montray) et le soutien à l'accueil de la petite enfance.

Lyon et sa Métropole font partie des territoires les plus pollués de France. Cette pollution cause un surcroît de morbidité de 40 000 personnes par an exposées aux particules fines et au dioxyde d'azote. C'est pourquoi en responsabilité, il nous faut assumer **des politique publiques** ; telle la mise en place progressive des ZFE (zones à faibles émissions de gaz à effet de serre) qui se préoccupe d'abord de santé.

Y. LATHULIERE, S. REPLUMAZ, F.
MIHOUBI, C. KOWALSKI

HORIZONS

LISTE DIVERS CENTRE

Curieux débats au conseil municipal de Sainte-Foy-lès-Lyon le 13 février autour des thématiques liées à la mobilité.

Était d'abord débattu le sens de l'avis à donner par le conseil municipal sur le projet TEOL, sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine, devant relier le réseau de tramway urbain lyonnais par une ligne souterraine jusqu'à Ménival et desservant notre commune en périphérie par une station située aux Provinces.

L'avis de la majorité municipale a été défavorable au prétexte qu'un tel mode de transport n'était pas structurant et que seul le projet de métro E, avancé en son temps par le précédent exécutif métropolitain, était de nature répondre aux enjeux de notre territoire.

On passera sur le fait que dans cette posture de rejet la majorité municipale ne se soit pas impliquée dans le choix du site desservant Sainte-Foy-lès-Lyon pour lequel une autre option plus centrale était proposée.

On s'étonnera plus des arguments avancés pour émettre un tel avis :

-celui tiré du caractère "non structurant" d'un tel projet, alors qu'il permettrait d'assurer 50 000 trajets/jour avec une fréquence de 5 à 7 minutes et un temps de parcours mettant notre commune à 10 minutes de Perrache et moins d'une trentaine de la Part-Dieu !

-celui tiré de ce qu'il viendrait conforter la vocation de notre commune à devenir un pôle de densification urbaine... dont acte... mais qu'en serait-il de l'impact d'un métro E avec une capacité deux fois supérieure ?

Le débat suivant portait sur un avis à donner sur le plan de mobilité présenté là encore par la Métropole.

Nous étions dans l'idée d'émettre un avis défavorable dans la mesure où ce plan manque d'ambitions en matière d'infrastructures de transports collectifs, consacrant l'essentiel des espaces publics au vélo, qui, pour être un mode de déplacement à favoriser, ne présente pas les mêmes potentialités en terme d'inclusivité et de capacité.

Las, le plaidoyer de la majorité s'est borné à stigmatiser l'atteinte portée par ce plan à la circulation automobile au motif que l'ambition qu'il porte de "redéfinir l'usage nécessaire de la voiture" relevait du dogmatisme de l'exécutif métropolitain.

Dogme contre dogme !

Nous avons choisi de nous abstenir sur ce plan plutôt que de mêler nos voix à ceux exposés.

Nous avons quitté ce conseil avec le sentiment désagréable que la posture politicienne prenait le pas sur l'intérêt général.

Philippe Schmidt

RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES

LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Abandon du projet de
chaufferie au bois XXL

Le projet de chaufferie au bois XXL prévu à Sainte-Foy-Lès-Lyon a été officiellement abandonné par la métropole de Lyon le mois dernier. Cette décision fait suite à la forte opposition des habitants concernés qui dénonçaient l'impact environnemental et la taille jugée inadaptée de l'installation.

Face à la contestation, la métropole de Lyon a revu ses plans et a annoncé une alternative plus respectueuse de l'environnement. Plutôt que de construire une nouvelle chaufferie, elle a choisi d'exploiter la chaleur fatale issue d'une activité industrielle de Collonges-au-Mont-d'Or. Cette solution permettra d'alimenter le réseau de chaleur sans recourir à une combustion supplémentaire de biomasse, réduisant ainsi les émissions polluantes et les nuisances locales.

L'abandon du projet est une victoire pour tous ceux qui se sont mobilisés contre cette aberration. Toutefois, on peut noter que cette décision pose des questions sur la capacité de la métropole à planifier efficacement sa transition énergétique sans générer des tensions locales.

Ce revirement illustre un débat plus large sur l'équilibre entre développement durable et acceptabilité locale des projets écologiques. Si la biomasse est une énergie renouvelable, son exploitation à grande échelle reste sujette à controverse, notamment en zone urbaine dense.

Avec cette alternative basée sur la récupération de chaleur industrielle, la métropole espère concilier transition énergétique et respect du cadre de vie des habitants. Mais cette affaire rappelle que toute infrastructure d'envergure doit s'accompagner d'une véritable concertation pour éviter les blocages.

Nicolas de Pardieu
Rassemblement des droites fidésiennes
ndepardieu@free.fr

CAROTHEQUE

BERNARD 1902

10 & 12 rue de la Charité - Lyon 2 - 7 place Maréchal Lyautey - Lyon 8
 BERNARD CERAMICS - 45 rue François Marmot - Tassin la Demi-Lune
 04 78 34 15 16
 www.bernard-ceramics.com

Depuis juillet 2024,
 je crée des bijoux
 en acier inoxydable.

Venez découvrir mes créations
 et participez à mes ateliers
 de création les week-ends au
 129 rue Commandant Charcot
 à Sainte-Foy-lès-Lyon !

GENNIES

**Entendez mieux & reconnectez-vous
 aux plaisirs du quotidien**

Sainte-Foy-lès-Lyon
 5 place Xavier Ricard
04 81 49 15 06
 www.solusons.fr

Appareil auditif délivré sur
 prescription médicale

SoluSons

Ville de
 Ste Foy-lès-Lyon

**Vous êtes entrepreneur, commerçant
 ou artisan et vous souhaitez réaliser
 une communication dans notre
 magazine municipal ?**

Contactez la régie publicitaire au 06 81 77 35 30
 ou par mail à l'adresse mediagraphe@orange.fr

SINGULIER
 04 78 14 15 15

SAINTE-FOY-LÈS-LYON
 92 avenue Maréchal Foch

**Appartements neufs
 2, 3 ou 4 pièces⁽¹⁾
 Toits terrasses**

Livraison 1^{er} trimestre 2026

- Situation idéale (commerces, parcs, clinique...)
- Prestations de haute qualité au sein d'une élégante résidence
- Espaces extérieurs privatifs aux surfaces généreuses

SLC
 ROBERT PITTANCE GESTION
 PITANCE

**RENSEIGNEMENTS
 04 78 14 15 15**
 www.slcpitance.com

(1) Dans la limite des stocks disponibles. SLC Pitance - 067 504 061 RCS LYON, Résidence Com' D Carré - Infiniment plus - 10/24. Seul entrepreneur indépendant de notre volonté. Illustrations : Bui To - Illustrations à caractère d'inspiration, libres et non contractuelles de l'artiste.

FESTIVAL BD

SAINTE
FOY
LES
BULLES

SAMEDI 22 MARS

2025 // 10H-18H30

Entrée libre



Bibliothèque Senghor
Sainte-Foy-lès-Lyon



REPSAX GEEK



Ste Foy-lès-Lyon